

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 février 2024

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 14 - votants : 14 Convocation en date du : 10 février 2024 Affichée le : 10 février 2024	Le quinze février deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : SERVY Sylvain
N° 2024D120	CCFE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR A VEGETAUX

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes de Forez-Est avait acquis en 2020 un broyeur à végétaux, destiné à être mutualisé aux communes de son territoire.

A cet effet, une convention de mise à disposition a été signée afin de fixer les modalités pratiques de réservation et de mise à disposition du matériel, ainsi que les conditions financières. Chaque commune réservait le matériel auprès de la Communauté de Communes de Fore-Est, et la demande de réservation devait préciser la durée souhaitée du prêt qui ne devait pas excéder 3 jours. La participation financière était fixée à 100€/jour de réservation.

Au 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes de Forez-Est met à disposition un second broyeur sur châssis routier et souhaite prêter gracieusement les broyeurs.
Ainsi, il convient de modifier la présente convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision, notamment la nouvelle convention telle qu'elle figure en annexe.

Le Secrétaire de Séance
Sylvain SERVY



ROZIER EN DONZY, le 19/02/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

